



Forma**SAR**

Produits de marquage



Certifications NF2, Équipements de la Route



LES MOYENS

La SAR est certifié organisme de formation par la Préfecture de la région Picardie sous le N° 22 60 02800 60 et à ce titre est autorisée à proposer à ses clients des sessions de formation ayant trait aux produits de marquage et à leur application.

Les formateurs sont salariés de la SAR et disposent d'une grande expérience dans la chimie des produits, la réglementation en vigueur, l'application des produits et le matériel d'application.

La SAR a conçu des modules de formation couvrant l'ensemble des domaines liés aux produits de marquage routiers.

La SAR réalise chaque année de nombreuses sessions de formation auprès des conseils généraux, des services techniques des mairies, des applicateurs privés ou des revendeurs.

Notre expérience en la matière nous permet également d'adapter nos modules suivant les besoins spécifiques de nos clients et de proposer ainsi un service à la carte.

LES MODULES

N°	Famille	Intitulé	Objectifs	Cibles	Intervenants	Durée
101	H&S	Le marquage et l'environnement	Rappel des dangers	Tous	SAR	1h
102	H&S	Hygiène et sécurité	Rappel des dangers	Tous	SAR	1h
103	H&S	Substitution du Toluène	Information	Tous	SAR	1/2h
202	Produits	Présentation Euroliners	Présentation générale	Tous	Euroliners / SAR	1/2h
203	Produits	Présentation Signature Groupe	Présentation générale	Tous	SAR	1/2h
204	Produits	Familles de produits	Les chimies de produit	Tous	SAR	1h
205	Produits	Gamme SAR	Présentation générale	Tous	SAR	1h
206	Produits	Les billes de verre	Importance du billage	Tous	Sovitec	1h
210	Produits	Présentation revendeurs	Présentation ciblée	Rev.	SAR	1h
211	Produits	Présentation applicateurs	Présentation ciblée	Applic.	SAR	1h
301	Application	Règles de la signalisation	Fondamentaux	Tous	SAR	2h
302	Application	Maintenance matériel niv1	Fondamentaux	Tous	Euroliners	2h
304	Application	Balisage en campagne	Fondamentaux	Tous	SAR	1/2h
311	Application	Organisation de chantier	Fondamentaux	Tous	Signature	1h
312	Application	Implantation	Fondamentaux	Tous	Signature	2h
401	Réglementation	Base réglementaire	Les Normes Françaises	Tous	SAR	1h
402	Réglementation	Certification des produits	Les indispensables	Tous	SAR	1h
403	Réglementation	Le marquage CE	Information		SAR	1/2h
404	Réglementation	Les marquages structurés	Fondamentaux	Tous	SAR	1h
405	Réglementation	Les marquages sonores	Fondamentaux	Tous	SAR	1h
500	Journée Parcs	Journée type	Tour d'horizon	CG	SAR	6h

Contactez notre Service Commercial

serviceclients@sar.fr



SAR

103-105, rue des Trois Fontanot
92022 Nanterre CEDEX - CS30096
T/ +33 1 41 20 31 10

